

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

JPM Climate Change Solutions UCITS ETF - USD (acc)
IE00008S1EX4

une classe d'actions de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Climate Change Solutions UCITS ETF
un compartiment de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV

Pour plus d'informations sur ce produit, veuillez consulter www.jpmorganassetmanagement.lu ou appeler +(352) 3410 3060

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est responsable de la supervision de l'initiateur, JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l., (un membre de JPMorgan Chase & Co.) concernant le présent Document d'informations clés.

Le Compartiment est autorisé Ireland et réglementé par Central Bank of Ireland ("CBI").

CE DOCUMENT A ÉTÉ PRODUIT LE 2 AVRIL 2024

En quoi consiste ce produit?

Type

Ce produit est un fonds indiciaire coté (ETF) de type OPCVM ou « ETF OPCVM ». Il s'agit d'un compartiment de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV, un véhicule de gestion d'investissement collectif irlandais constitué sous la forme d'un fonds à compartiments multiples appliquant le principe de la séparation des engagements entre les compartiments et autorisé par la CBI en vertu des Réglementations de 2011 des Communautés européennes (relatives aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières), telles que modifiées.

Objectifs, processus et politiques

Objectif Le Compartiment vise à générer un rendement en investissant dans des sociétés présentant une exposition au thème des solutions au changement climatique.

Indice de référence de la Classe d'Actions MSCI All Country World Index (Total Return Net)

Politique d'investissement Le Compartiment emploie une stratégie d'investissement gérée de façon dynamique indépendamment de son Indice de référence.

Le Compartiment investira dans des entreprises identifiées par le Gestionnaire financier, au moment de l'achat, comme étant les mieux à même d'apporter des solutions au changement climatique, de par leur engagement en la matière, sans avoir d'incidence négative importante sur des objectifs environnementaux ou sociaux et tout en appliquant des pratiques de bonne gouvernance.

Les entreprises sont sélectionnées en fonction de sous-thèmes clés en lien avec les solutions au changement climatique (susceptibles de changer au fil du temps), tels que le transport durable, la construction durable, l'alimentation durable et l'utilisation durable des ressources en eau, les énergies renouvelables ainsi que le recyclage et la réutilisation. Le Gestionnaire financier considère que ces investissements sont éligibles en tant qu'« investissements durables » au sens du SFDR. Les investissements sont évalués et considérés comme des investissements durables au moyen du processus suivant.

L'ampleur de l'engagement à apporter des solutions au changement climatique sera mesurée à l'aide d'indicateurs tels que la contribution réelle ou potentielle de ces solutions au chiffre d'affaires des entreprises, ou d'autres indicateurs appliqués par le Gestionnaire financier (susceptibles de changer au fil du temps) en lien avec les sous-thèmes clés susmentionnés.

Pour être éligible à l'inclusion dans le portefeuille, une entreprise doit tirer au moins 20% de son chiffre d'affaires de l'un des sous-thèmes identifiés. A défaut, un titre pourra néanmoins être éligible au regard d'une évaluation qualitative du potentiel de chiffre d'affaires futur, sur la base d'indicateurs tels que les dépenses d'investissement.

L'identification des entreprises exposées au thème des solutions au changement climatique s'effectuera en trois étapes.

Le Gestionnaire financier évalue et applique un filtrage selon des valeurs et des normes pour mettre en pratique des exclusions pour certains secteurs et certains émetteurs sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtres selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. La liste des filtres appliqués qui peuvent entraîner des exclusions peut être obtenue sur le site Internet (www.jpmorganassetmanagement.ie).

Pour identifier les sociétés alignées sur ces sous-thèmes, le Gestionnaire financier utilise le ThemeBot, un outil propriétaire de traitement du langage naturel qui :

- identifie et détermine la pertinence des mots clés et des concepts liés aux sous-thèmes en rapport avec les solutions au changement climatique, et
- évalue la documentation accessible au public telle que les dépôts réglementaires, les rapports des courtiers, les bulletins d'information ou les profils d'entreprises afin d'identifier celles qui offrent la plus grande exposition à ces sous-thèmes.

Le Gestionnaire financier analyse les résultats du ThemeBot afin de sélectionner, dans cet univers de départ, les entreprises les mieux à même de contribuer à la réalisation de l'objectif du Compartiment. Pour ce faire, il procède à une analyse fondamentale et entretient un dialogue permanent avec les entreprises afin de déterminer en quoi elles sont à même de concevoir des solutions au changement climatique, actuellement et à l'avenir.

L'analyse fondamentale permet de mieux appréhender les risques et les opportunités liés à la durabilité qui sont susceptibles d'impacter une société et revêt également une grande importance dans le cadre de l'engagement actif auprès des sociétés, lorsqu'il s'agit d'influer positivement sur les pratiques commerciales à des fins d'amélioration de la durabilité. Dans le cadre de cette analyse, le Gestionnaire financier peut appliquer un cadre ESG propriétaire permettant d'évaluer l'exposition de chaque société aux problématiques de durabilité importantes, bien que le but principal soit d'identifier des entreprises répondant au thème des solutions au changement climatique.

Le Gestionnaire financier a toute latitude quant à la construction du portefeuille et peut y intégrer des entreprises qui n'ont pas été identifiées par le ThemeBot.

Si une entreprise ne remplit plus les critères d'éligibilité, le Gestionnaire financier prendra contact avec elle afin d'en déterminer la cause. Si l'entreprise parvient à y remédier à brève échéance, elle pourra être conservée dans le portefeuille. Dans le cas contraire, le titre sera vendu dès que raisonnablement possible, dans le meilleur intérêt des Actionnaires du Compartiment.

Le Compartiment inclut systématiquement des critères ESG dans l'analyse et les décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés (hors liquidités).

Le Compartiment adopte une approche ESG thématique durable. L'investissement thématique est un style d'investissement pourvu d'un biais thématique axé sur un Objectif de développement durable des Nations unies ou d'un autre thème ESG spécifique (dans le cas présent, les solutions au changement climatique). Le terme « Thématique » désigne la catégorie à laquelle appartient ce Compartiment ainsi que les critères d'investissement applicables. Le Compartiment cherche à atteindre son objectif d'investissement en s'appuyant sur une approche d'investissement prospective et sur l'engagement actif auprès des sociétés dans la mesure du possible, et entend influencer positivement sur les pratiques commerciales à des fins d'amélioration de la durabilité. Ce style d'investissement vise à générer des performances financières durables sur le long terme, tout en servant de base à l'alignement des décisions d'investissement avec les valeurs des investisseurs. Le Compartiment entend proposer un thème lié à la durabilité (en l'occurrence, les solutions au changement climatique) visant délibérément un résultat environnemental/social. L'approche thématique permet de s'assurer que les positions en portefeuille soient émises par des entités sélectionnées sur la base d'un thème.

Le Compartiment poursuit un objectif d'investissement durable et a l'intention de recourir aux services de fournisseurs de données tiers ainsi que, dans la mesure du possible, à des recherches internes et une évaluation directe du reporting et des informations des entreprises, afin de déterminer dans quelle mesure les investissements remplissent les critères de l'UE définissant les activités économiques durables sur le plan environnemental.

S'il existe au sein du Compartiment des investissements contribuant à la poursuite d'un objectif environnemental et susceptibles d'être éligibles à l'évaluation au regard de ces critères, cette évaluation dynamique est soumise à des règles qui ne sont pas encore pleinement mises en œuvre et dépendant dans une large mesure de la disponibilité d'informations fiables, vérifiables, opportunes et en quantité suffisante fournies par les entreprises dans lesquelles investit le Compartiment. A cet égard, le Gestionnaire financier n'est actuellement pas en mesure de quantifier la proportion d'investissements dans des activités économiques qui rempliront ces critères.

Le Compartiment investira à l'échelle mondiale, y compris, sans s'y limiter, sur les marchés émergents.

Toutes les données proviennent de J.P. Morgan Asset Management et sont correctes à la date du présent commentaire, sauf indication contraire.

Le Compartiment peut investir dans des entreprises de toutes capitalisations, y compris, sans limites, dans des sociétés à petite capitalisation, et détenir ponctuellement des positions importantes sur des secteurs ou des marchés spécifiques.

L'Indice de référence est un indice d'actions mondiales conçu pour refléter la performance des actions de sociétés à grande et moyenne capitalisation de 23 pays développés et 24 marchés émergents.

Afin d'écarter tout doute, les investisseurs voudront bien noter que le Compartiment ne cherchera pas à répliquer la performance ou la composition de l'Indice de référence, mais l'utilisera à des fins de comparaison de la performance.

Le Compartiment pourra acquérir des actifs libellés dans n'importe quelle devise et les expositions en devises ne seront généralement pas couvertes. A des fins de gestion efficace de portefeuille, le Compartiment peut recourir à des instruments financiers dérivés.

La devise de référence du Compartiment est l'USD.

Le Compartiment divulguera publiquement l'intégralité de ses positions sur une base quotidienne. Des informations détaillées sur les positions détenues par le Compartiment et sa politique de divulgation complète sont disponibles sur le site www.jpmorganassetmanagement.ie.

Rachat et négociation Les Actions du Compartiment sont négociées sur une ou plusieurs bourses de valeurs. Certains teneurs de marché et courtiers peuvent souscrire et racheter des Actions directement auprès de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV et sont considérés comme des « Participants autorisés ». D'autres investisseurs qui ne font pas partie des Participants autorisés peuvent acheter et vendre des Actions quotidiennement sur une bourse reconnue ou de gré à gré.

Politique de distribution Cette Classe d'Actions ne distribue pas de dividendes. Les revenus engrangés sont retenus dans la Valeur liquidative.

Classification SFDR Article 9

Investisseur de détail visé

Ce produit est destiné aux investisseurs qui prévoient de rester investis pendant au moins 5 ans.

- Les investisseurs doivent rechercher une croissance du capital sur le long terme et un investissement thématique en actions plus risqué qui intègre les principes ESG.
- Il est important que les investisseurs comprennent les risques associés à un investissement dans le Compartiment, et en particulier le risque de

perte totale du capital investi, et dès lors qu'ils évaluent les risques et objectifs du Compartiment au regard de leurs propres objectifs d'investissement et tolérance au risque. Le Compartiment ne saurait constituer à lui seul un plan d'investissement complet.

- Le Compartiment s'adresse aux investisseurs qui recherchent une exposition aux marchés couverts par l'Indice de référence et qui souhaitent investir dans les entreprises les mieux à même d'apporter des solutions au changement climatique, de par leur engagement en la matière, sans avoir d'incidence négative importante sur des objectifs environnementaux ou sociaux et tout en appliquant des pratiques de bonne gouvernance.

Durée Ce produit n'a pas de date d'échéance fixe et peut être liquidé dans certaines circonstances, comme décrit plus en détail dans le Prospectus.

Informations pratiques

Dépositaire Le dépositaire désigné par le fonds est Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.

Représentant du Fonds en Suisse : JPMorgan Asset Management (Switzerland) LLC, Dreikönigstrasse 37, 8002 Zurich, Suisse

Agent payeur du Fonds en Suisse : J.P. Morgan (Suisse) SA, Rue du Rhône 35, 1204 Genève, Suisse

Mentions légales La responsabilité de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus. Le Compartiment fait partie de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV, un véhicule de gestion collective de droit irlandais appliquant le principe de la séparation des engagements entre les compartiments. JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV est constitué de différents compartiments, chacun composé d'une ou plusieurs Classes d'Actions. Ce document correspond à une Classe d'Actions spécifique. Le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV dans son intégralité.

Conversions La conversion d'Actions d'un Compartiment en Actions d'un autre Compartiment n'est pas autorisée. De plus, la conversion d'Actions d'une Classe d'Actions dans une autre Classe d'Actions du même Compartiment n'est pas autorisée pour les investisseurs négociant en bourse, mais peut l'être pour les Participants autorisés. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au Prospectus.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Risques

Risque plus faible

Risque plus élevé

1

2

3

4

5

6

7



L'indicateur de risque suppose que vous conserviez le produit pendant 5 année(s).

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est ce qui correspond à une classe de risque moyen.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau de moyenne amplitude et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée. Le risque du produit peut être nettement accru en cas de période de détention inférieure à celle recommandée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques significatifs pour le produit peuvent affecter sa performance. Veuillez vous référer au supplément pertinent, disponible gratuitement sur le site www.jpmorganassetmanagement.lu.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le rendement que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est incertaine et ne peut être précisément anticipée.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations fondées sur les performances les plus mauvaises, moyennes et les meilleures du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de façon très différente à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable : ce type de scénario a été observé pour un investissement entre 2021 et 2024.

Intermédiaire : ce type de scénario a été observé pour un investissement entre 2014 et 2019.

Favorable : ce type de scénario a été observé pour un investissement entre 2016 et 2021.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		\$ 10.000	
Scénarios		si vous sortez après 1 année	si vous sortez après 5 années (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous êtes susceptible de perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 1.790 -82,2 %	\$ 1.810 -29,0 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 7.920 -20,8 %	\$ 10.130 0,3 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 10.600 6,0 %	\$ 14.820 8,2 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	\$ 16.890 68,9 %	\$ 20.240 15,1 %

Que se passe-t-il si JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. est responsable de l'administration et de la gestion du Compartiment, et ne détient pas les actifs du Compartiment (les actifs qui peuvent être détenus par un dépositaire sont, conformément aux réglementations applicables, détenus

auprès d'un dépositaire au sein de son réseau de conservation). JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., en tant qu'initiateur de ce produit, n'est pas tenu d'effectuer des versements dans la mesure où la conception du produit ne prévoit pas de tels versements. Cependant, les investisseurs peuvent subir des pertes si le Compartiment ou le dépositaire n'est pas en mesure d'effectuer les versements. Aucun système d'indemnisation ou de garantie n'est prévu pour compenser tout ou partie de vos pertes éventuelles.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui vous le vend vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et de leur incidence sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux indiquent les montants qui sont prélevés sur votre investissement afin de couvrir différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant investi et de la durée de détention du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations fondées sur un exemple de montant d'investissement et sur différentes périodes d'investissement possibles.

Nous sommes partis des hypothèses suivantes:

- la première année, vous récupérez le montant investi (rendement annuel de 0%). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit offre un rendement conforme au scénario intermédiaire,
- \$ 10.000 sont investis.

	si vous sortez après 1 année	si vous sortez après 5 années (période de détention recommandée)
Exemple d'investissement \$ 10.000		
Coûts totaux	\$ 72	\$ 500
Incidence des coûts annuels*	0,7 %	0,7 %

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent votre rendement chaque année au cours de la période de détention. Ainsi, si vous vendez au terme de la période de détention recommandée, votre rendement moyen par an devrait être de 8,2% avant les frais et de 8,2% après les frais.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 année
Coûts d'entrée	0,00 % , nous ne facturons pas de frais d'entrée.	0 USD
Coûts de sortie	0,00 % , nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit, mais le vendeur est en droit de le faire.	0 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,55 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels sur l'année écoulée.	55 USD
Coûts de transaction	0,17 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors de l'achat et de la vente des investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction du volume des achats et des ventes.	17 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Ce produit ne comporte pas de commission de performance.	0 USD

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 5 an(s)

Ce produit est conçu pour des investissements à plus long terme compte tenu de la volatilité potentielle de sa performance. Vous devez être prêt à rester investi pendant au moins 5 ans. Vous pouvez demander le rachat de

votre investissement sans pénalité à tout moment pendant cette période mais votre rendement pourra être affecté par la volatilité de sa performance. Les rachats sont possibles tous les Jours d'évaluation, les produits étant réglés dans les 2 jours ouvrables.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Pour toute réclamation concernant le Compartiment, vous pouvez nous contacter en appelant le +(352) 3410 3060 ou en écrivant à l'adresse fundinfo@jpmorgan.com ou JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6, route de Trèves, L2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg. Vous trouverez plus de détails sur la marche à suivre pour formuler une réclamation et sur la politique de traitement des réclamations de la Société

de gestion à la section Contact us du site Internet à l'adresse: www.jpmorganassetmanagement.com. Si vous avez une réclamation à l'égard de la personne qui vous a conseillé au sujet de ce produit ou qui vous l'a vendu, celle-ci vous indiquera où adresser votre réclamation.

Autres informations pertinentes

Informations complémentaires De plus amples informations sur le Compartiment, y compris ses caractéristiques durables, figurent dans le Prospectus, le supplément pertinent et à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.lu. Vous pouvez obtenir gratuitement une copie du Prospectus, du supplément pertinent et des derniers rapports annuel et semestriel en anglais et dans d'autres langues ainsi que la dernière Valeur liquidative sur le site Internet www.jpmorganassetmanagement.lu, par e-mail à l'adresse fundinfo@jpmorgan.com ou par écrit auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6 route de Trèves, L2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg. Les investisseurs en Suisse peuvent également se procurer gratuitement le Prospectus, le Document d'informations clés, les Statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel auprès du Représentant du Fonds susmentionné. La politique de divulgation du portefeuille de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV est disponible sur www.jpmorganassetmanagement.lu. Vous pouvez obtenir les derniers prix des actions auprès de votre courtier.

Politique de rémunération La Politique de rémunération de la Société de gestion est disponible sur le site http://www.jpmorganassetmanagement.lu/emea-remuneration-policy. Elle détaille la méthode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que les responsabilités et la composition du comité qui supervise et contrôle cette politique. Vous pouvez vous en procurer une copie gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Fiscalité Le Compartiment est soumis au régime fiscal irlandais. Cela peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle d'un investisseur.

Politique de confidentialité Veuillez noter que si vous contactez J.P. Morgan Asset Management par téléphone, vos conversations sont susceptibles d'être enregistrées et contrôlées à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Nous vous informons par ailleurs que les informations et les

données que vous nous communiquerez ponctuellement peuvent être traitées par J.P. Morgan Asset Management, agissant en tant que contrôleur des données, conformément aux lois sur la protection des données en vigueur. Des informations supplémentaires sur les activités de traitement de J.P. Morgan Asset Management figurent dans la Politique de confidentialité EMOA, disponible à l'adresse www.jpmorgan.com/emea-privacy-policy. Des copies supplémentaires de la Politique de confidentialité EMOA sont disponibles sur demande.

Coût, performance et risque Les calculs de coût, de performance et de risque inclus dans ce document d'informations clés suivent la méthodologie prescrite par les règles de l'UE. Il convient de noter que les scénarios de performance calculés ci-dessus sont dérivés exclusivement des performances passées du produit ou d'un indicateur de substitution pertinent et que les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Par conséquent, votre investissement peut être exposé à des risques et vous êtes susceptible de ne pas obtenir les rendements illustrés. Les investisseurs ne doivent pas fonder leurs décisions d'investissement uniquement sur les scénarios présentés.

Scénarios de performance Vous trouverez les scénarios de performances passées, mis à jour mensuellement, sur le site Internet à l'adresse https://am.jpmorgan.com/lu/en/asset-management/priips/products/IE00008S1EX4.

Performance passée Les données de performance étant insuffisantes, aucun tableau des performances annuelles passées n'est disponible. Certains des termes utilisés dans le présent document sont expliqués dans le glossaire disponible sur notre site Internet à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.lu.